RECUEIL des ACTES

de l'OPAC 36

BUREAU du CONSEIL d'ADMINISTRATION

du 21 OCTOBRE 2026

Auteur : ***Christine FLEURET***
Directrice Générale

Date de mise en ligne : ***23 OCTOBRE 2026***

OPAC 36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7

Présents : 6
Représentés : 0
Excusés : 1
Absents : 0

Service demandeur
Direction Commerciale et Gestion Locative

Transmis pour contrôle de légalité le :
22 OCT. 2026

Accusé réception Préfecture le :

RECU EN PREFECTURE
Le 22 octobre 2026
VIA DOTELEC - Dematis
036-344397070-20261021-D2026001580-DE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00158 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de **l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre,** dûment convoqué en date du 13 octobre 2026, s'est réuni le **21 octobre 2026,** sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

Etaient présents :
Mme Chantal MONJOINT, M. François DAUGERON, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

Absent excusé :
M. Jérôme LABESSE

Assistaient également :
Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

Objet : Location du cabinet n° 18 de la MSP La Caravelle à CHATEAUROUX - Docteur Jean-Paul DA SILVA

Le Dr Jean-Paul DA SILVA est médecin généraliste au sein de la MSP La Caravelle, 16 rue Albert Camus à Châteauroux, depuis l'ouverture de celle-ci le 1er février 2022.

Depuis son installation, il est devenu locataire de trois cabinets.

Il souhaite louer un quatrième cabinet afin d'installer un docteur junior qui devrait arriver début novembre 2026.

L'avenant n° 2 au bail professionnel en cours porte donc sur la location supplémentaire de ce nouveau cabinet, à compter de novembre 2026 qui portera le loyer mensuel total à 1 013.66 € (hors charges).

En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé :

- *D'inclure par avenant au bail un quatrième cabinet, de permettre au Docteur DA SILVA, l'éventuelle sous location à un docteur junior (pour la durée du bail) et de fixer à compter de ce nouvel avenant le loyer mensuel total pour les quatre cabinets à 1 013,66 € (hors charges),*
- *D'autoriser la Directrice Générale à signer l'avenant au bail professionnel y afférent.*

N° cabinet	Dat de location	Loyer mensuel cabinets et espaces communs	Forfait mensuel charges(*)	Loyer total
14	01/02/2022	290.85 €	156.10 €	446.95 €
15	01/02/2022	215.99 €	116.67 €	332.66 €
19	01/11/2023	215.99 €	117.28 €	333.27 €
18		290.83 €	155.26 €	446.09 €
Soit au total		1 013.66 €	545.31 €	1 558.97 €

(*) *Montants susceptibles de réajustement en fonction des consommations réelles, de l'évolution du coût de celles-ci ou de charge complémentaire*

La Présidente de l'OPAC 36
Chantal MONJOINT

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,

Christine FLEURET

OPAC 36

OPAC 36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7

Présents : 6
Représentés : 0
Excusés : 1
Absents : 0

Service demandeur
Direction Commerciale et Gestion Locative

Transmis pour contrôle de légalité le :
22 OCT. 2026

Accusé réception Préfecture le :

RECU EN PREFECTURE
Le 22 octobre 2026
VIA DOTELEC - Dematis
036-344397070-20261021-D2026001580-DE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00159 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de **l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre,** dûment convoqué en date du 13 octobre 2026, s'est réuni le **21 octobre 2026,** sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

Etaient présents :
Mme Chantal MONJOINT, M. François DAUGERON, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

Absent excusé :
M. Jérôme LABESSE

Assistaient également :
Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

Objet : Location du cabinet n° 4 de la maison médicale à LE POINÇONNET - Madame SADRIJA

Madame Sadije SADRIJA, qui exerce la profession de médecin généraliste, a sollicité l'OPAC 36 pour la location d'un cabinet médical au sein de la maison médicale de LE POINÇONNET afin d'installer son activité.

Après avoir visité le cabinet n° 4, 10 rue des Pinsonnets à LE POINÇONNET, Madame SADRIJA a confirmé son souhait de le prendre à bail à compter du 7 décembre 2026.

En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé de valider et de fixer les conditions de locations suivantes : un bail professionnel d'une durée de 6 ans, moyennant un loyer de 472.44 € hors charges pour le cabinet d'une surface de 29.56 m² (352,44 €), et des espaces communs de 20.00 m² (proratisés conformément aux règles fixées équivalents à un loyer de 120 €). Le loyer sera révisable selon l'ICC.

La Présidente de l'OPAC 36
Chantal MONJOINT

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,

Christine FLEURET

OPAC 36

OPAC 36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7

Présents : 6
Représentés : 0
Excusés : 1
Absents : 0

Service demandeur
Direction Commerciale et Gestion Locative

Transmis pour contrôle de légalité le :
22 OCT. 2026

Accusé réception Préfecture le :

RECU EN PREFECTURE
Le 22 octobre 2026
VIA DOTELEC - Dematis
036-344397070-20261021-D2026001680-DE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00160 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de **l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre,** dûment convoqué en date du 13 octobre 2026, s'est réuni le **21 octobre 2026,** sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

Etaient présents :
Mme Chantal MONJOINT, M. François DAUGERON, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

Absent excusé :
M. Jérôme LABESSE

Assistaient également :
Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

Objet : Avenants à la convention en cours avec le Centre Hospitalier La Tour Blanche à ISSOUDUN

Une convention de gestion a été signée en avril 2022 avec le Centre Hospitalier de la Tour Blanche, afin de loger le personnel médical arrivant tout au long de l'année au sein de l'Etablissement.
Celle-ci a fait l'objet de plusieurs avenants, dont les avenants n° 6 et 7 qui sont soumis à régularisation.

Le nouvel ensemble immobilier se décompose comme suit :

Adresse	Typologie	Etage	Surface habitable	
23 rue du 4 Août App 22	II	2	56 m	Convention d'origine
23 rue du 4 Août App 19	III	0	76 m²	
23 rue du 4 Août – App 24	III	2	66 m²	
1 rue des Lavandières – App 30	II	1	52 m²	Avenant n° 1
5 rue de la Triperie – App 20	II	1	95 m²	Avenant n° 1
5 rue de la Triperie – App 28	II	3	95 m²	Avenant n°1
5 rue de la Triperie – App 29	II	3	73 m²	Avenant n° 2
4 rue des lavandières-App 49	III	2	81 m²	Avenant n° 3
5 rue de la Triperie – App 24	II	2	95 m²	Avenant n° 3
3 rue de Le Triperie – App 12	III	2	79 m²	Avenant n° 4
2 rue des Bouchers – App 17	III	1	72 m²	Avenant n° 5
5 rue des Lavandières – App 59	III	2	73 m²	Avenant n° 5
1 rue de La Triperie – App 9	III	2	86 m²	Avenant n° 5
5 rue de La Triperie – App 21	II	1	73 m²	Avenant n° 6
9 rue des Ecoles – App 11	III	1	76 m²	Avenant n° 7
9 rue des Ecoles – App 17	III	3	76 m²	Avenant n° 7
9 rue des Ecoles – App 19	III	3	76 m²	Avenant n° 7

La redevance annuelle est dorénavant d'un montant annuel de 119 468 € (17 logements), comprenant les loyers, les charges et la prestation meublée.

En conséquence, le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé :
- *L'intégration des logements concernés à la convention de gestion dans les conditions susvisées,*
- *D'autoriser la Directrice Générale à signer les avenants à la convention afférente.*

La Présidente de l'OPAC 36
Chantal MONJOINT

Pour extrait certifié conforme,
La Directrice Générale,
Christine FLEURET
OPAC 36

OPAC 36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS

En exercice : 7

Présents : 6
Représentés : 0
Excusés : 1
Absents : 0

Service demandeur
Direction Générale Adjointe

Transmis pour contrôle de légalité le :
22 OCT. 2026

Accusé réception Préfecture le :

RECU EN PREFECTURE
Le 22 octobre 2026
VIA DOTELEC - Dematis
036-344397070-20261021-D2026001610-DE

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT, D'AMÉNAGEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'INDRE

Extrait n°2026.00161 du registre des délibérations

Le Bureau du Conseil d'Administration de **l'Office Public de l'Habitat, d'Aménagement et de Construction de l'Indre,** dûment convoqué en date du 13 octobre 2026, s'est réuni le **21 octobre 2026,** sous la présidence de Mme Chantal MONJOINT, Présidente de l'OPAC 36.

Etaient présents :
Mme Chantal MONJOINT, M. François DAUGERON, Mme Christiane TARDIVAT, M. Alexandre MARTIN, Mme Yvonne LAMY, M. Michel BOUGAULT

Absent excusé :
M. Jérôme LABESSE

Assistaient également :
Mme Christine FLEURET, directrice générale de l'OPAC 36
Mme Marie-Charlotte LECAROUX, directrice générale adjointe

Objet : Convention de partenariat avec l'ADIL de l'Indre - renouvellement

L'Office a noué un partenariat avec l'ADIL de l'Indre depuis de nombreuses années.

A ce titre, l'OPAC 36 bénéficie notamment de l'expertise de l'Agence sur le marché immobilier et du soutien de ses professionnels concernant l'animation de l'ECOPAC. Ce partenariat se poursuit sur 2026. Il est convenu par ailleurs d'organiser des réunions thématiques pour renforcer l'interconnaissance et la diffusion des bonnes pratiques (traitements des réclamations, des demandes d'adaptation, gestion des impayés, gestion de la demande de logement).

Madame MONJOINT ne prend pas part au vote.

Le Bureau du Conseil d'Administration, à l'unanimité, a décidé :

- *de valider les modalités du partenariat, à savoir une participation financière à hauteur de 5 000 € complétée d'une contribution à hauteur de 135 € par atelier animé par l'ADIL et 75 € pour chaque session de parcours pédagogique assurée,*
- *d'autoriser la Directrice générale à signer la convention de partenariat pour 2026 et tous documents afférents.*

La Présidente de l'OPAC 36
Chantal MONJOINT

Pour extrait certifié conforme,

La Directrice Générale,

Christine FLEURET

OPAC 36